

Flexibilités Locales

Lancement de l'Appel d'Offres S1 2026

30 mars 2026

ENEDIS



SOMMAIRE

- 1 CONTEXTE - CALENDRIER
- 2 PRESENTATION DES LOTS
- 3 PROCESSUS DE L'APPEL D'OFFRE
- 4 MODALITES CONTRACTUELLES

Contexte Calendrier

Appel d'offres Flexibilités Locales S1 2026

Contexte de l'Appel d'Offres S1 2026

101 lots
dans 17 Directions
Régionales Enedis

57 lots
pour des services
à la hausse
*hausse de l'injection
ou baisse du soutirage*

44 lots
pour des services
à la baisse
*baisse de l'injection
ou hausse du soutirage*

Contrats
sans réservation
de capacité

Durée de marché
jusqu'à **3 ans**

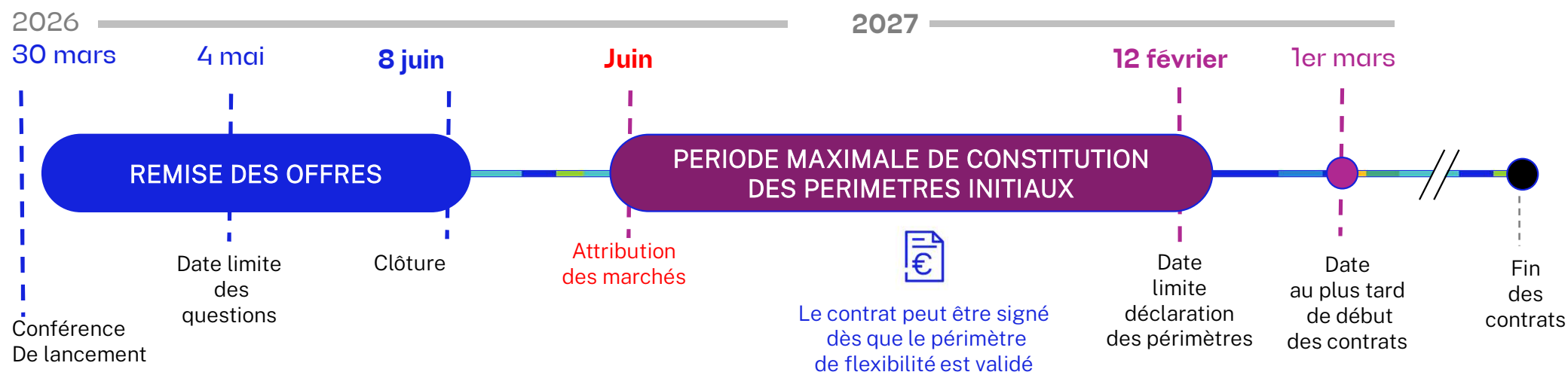
Produit standard
minimal
500kW
pour 30min

Un acteur pourra avoir
1 contrat
avec
plusieurs lots

Le périmètre de flexibilité
devra être défini pour la
prise d'effet du contrat
et
obligatoirement
avant le 12/02/2027

**Vérification de
l'éligibilité des sites
par mail**
[dct-flexibilites-
ras@enedis.fr](mailto:dct-flexibilites-ras@enedis.fr)

CALENDRIER AO FLEXIBILITES LOCALES S1 2026



L'ensemble des documents de la consultation sera disponible sur le site

<https://www.enedis.fr/co-construction-flexibilite-locale>

Vérification d'éligibilité des sites via l'adresse mail dct-flexibilites-ras@enedis.fr

Caractéristiques des lots

Appel d'offres Flexibilités Locales S1 2026

Caractéristiques communes aux 101 lots

	Durée de contrat : jusqu'au 31/07/2029
	Signature des contrats à maille France
	Type de Marché : Marché sans réservation de capacité • Rémunération part variable en €/MWh • Sans engagement pour le titulaire : la disponibilité effective sera confirmée au moment de l'activation, possibilité de refuser une demande d'activation sans pénalité. Lorsque les flux SI seront disponibles, la disponibilité du service pourra être mise à jour via un outil dématérialisé. • Enedis pourra retenir plusieurs lauréats par lot. • En temps réel, le choix des offres à activer sera fonction des paramètres technico-économiques (puissance, durée, prix).

	Puissance minimale du service : 500 kW
	Durée minimale d'activation : 30 minutes
	Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis : 15 minutes
	Délai de mobilisation de l'offre maximal : 10 minutes
	Délai de neutralisation entre deux activations : 0 min (Pour un Marché sans réservation de capacité, aucun engagement d'être en capacité de répondre à des sollicitations successives n'est attendu de l'acteur)

Caractéristiques spécifiques à chaque lot



Localisation du besoin et Eligibilité des sites
à vérifier par mail dct-flexibilites-ras@enedis.fr

Périodes de besoin (mois, jours, heures) durant
laquelle le service de flexibilité pourra être activé

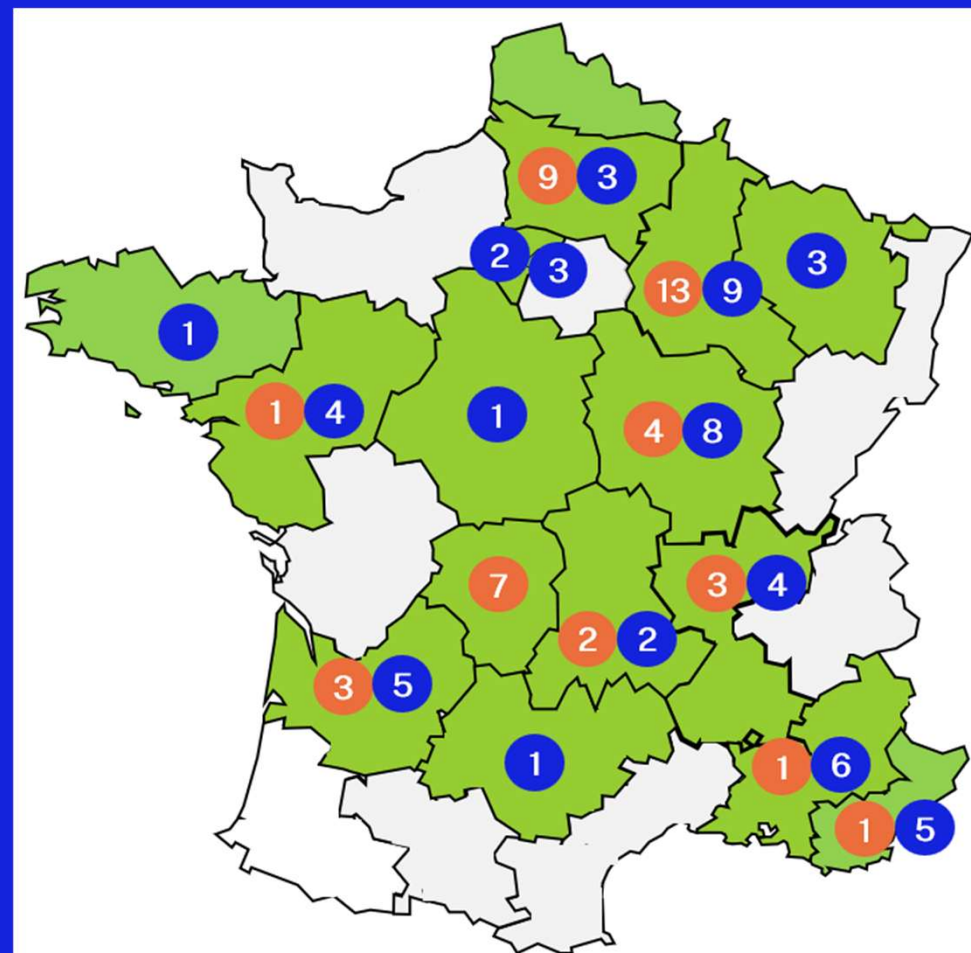
Sens du service :

à la hausse : plus forte injection ou moins fort
soutirage

à la baisse : moins forte injection ou plus fort
soutirage

57 lots pour des services à la hausse

44 lots pour des services à la baisse



Eligibilité des sites – 2 solutions

SITE INTERNET

1 X

*Site indisponible
pour l'instant*

2 ✓

@ MAIL
dct-flexibilites-ras@enedis.fr

Liste des PRM
à contrôler

@ mail Enedis

Contrôle des PRM
par Enedis

Réponse par mail
des PRM OK

Processus de l'Appel d'Offres

Appel d'offres Flexibilités Locales S1 2026

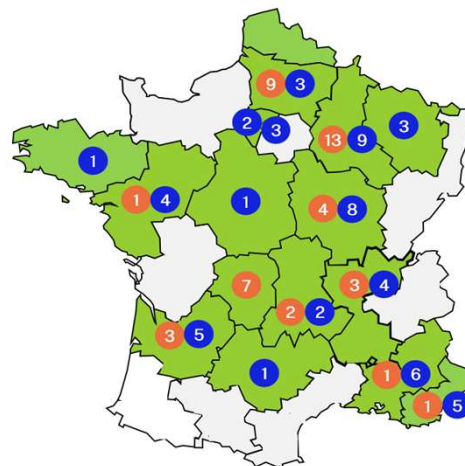
Processus de l'Appel d'Offres S1 2026


Appel d'Offre
Attribution des Lots


Constitution des
Périmètres


Signature du contrat
Début du marché

1. Conférence de lancement le 30 mars 2026
2. Clôture de la remise des offres le 8 juin 2026 à 18h00
dct-flexibilites-ras@enedis.fr
3. Attribution des lots en juin 2026



Processus de l'Appel d'Offres S1 2026



1. La signature du marché est conditionnée à la déclaration d'un Périmètre initial de Flexibilité par l'attributaire = ensemble des sites à partir desquels il rend le service. Le service est rendu à la maille du périmètre agrégé
2. Critère de validité : puissance offerte, éligibilité des sites
3. La date limite pour déclarer un périmètre initial est le **12 février 2027** pour un contrat débutant au plus tard le 1^{er} mars 2027. A défaut, l'attribution sera caduque.
4. Les périmètres sont déclarés et peuvent évoluer à pas mensuels, 10 jours ouvrés avant le mois d'entrée en vigueur
5. Pour chaque Site composant le Périmètre de Flexibilité, l'attributaire s'engage à systématiquement obtenir l'**Accord Client** des sites constituant son périmètre de flexibilité et à le communiquer à Enedis sur demande
6. Participation ouverte aux sites faisant l'objet d'une Offre de Raccordement Alternative. Les sites devront dans ce cas respecter les conditions et modalités de raccordement, d'exploitation et d'accès au réseau.
7. La participation aux mécanismes nationaux (Mécanismes d'Ajustement, Services Système fréquence, modulation de consommation NEBCO) est possible uniquement **avec le même acteur de flexibilité**.

Processus de l'Appel d'Offres S1 2026



- 1 contrat unique par acteur avec un ou plusieurs lots suivant l'attribution
- Durée maximum des marchés : 31/12/2029
- Signature au plus tard au 28 février 2027 pour début de marché au 1^{er} mars 2027 au plus tard.
- Dès le début du marché, des tests et des activations seront possibles

Modalités contractuelles

Appel d'offres Flexibilités Locales S1 2026

Corpus contractuel



Règlement de Consultation



Cahier des charges *



Modèle de contrat **sans**
réservation de capacité

Dans les pages suivantes, quelques points notables de l'Appel d'Offres :

- Modalités d'activation
- Contrôle du service
- Insensibilisation RE/fournisseur
- Loi de Finances 2025 art 175

L'ensemble des documents de la consultation sera disponible sur le site

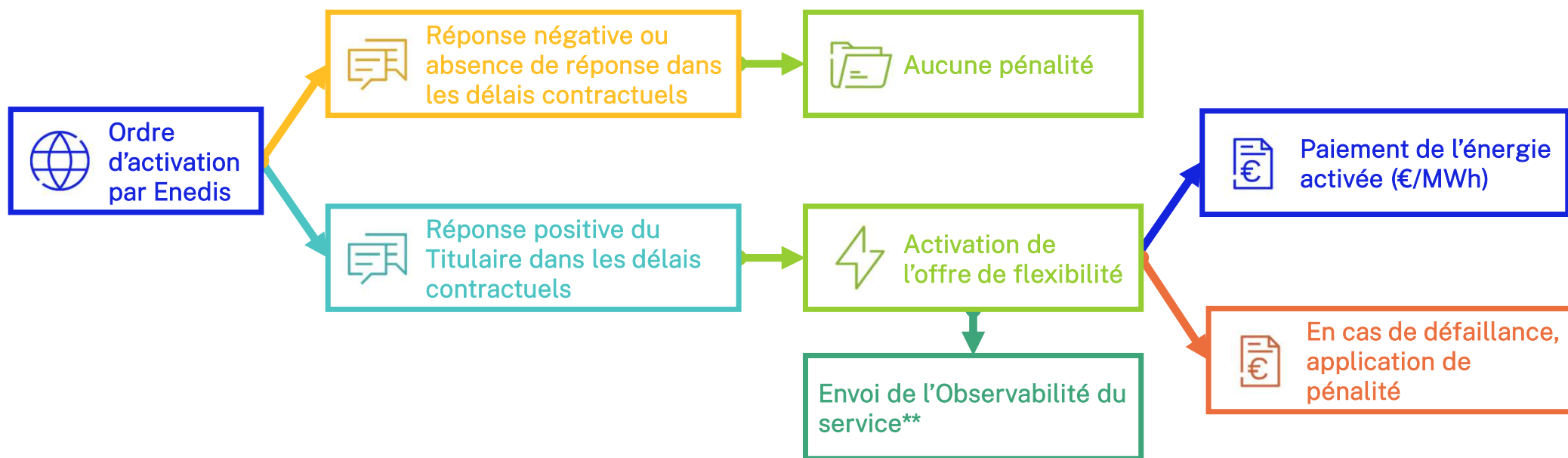
<https://www.enedis.fr/co-construction-flexibilite-locale>

* En complément, du cahier des charges décrivant les lots, Enedis met à disposition un fichier Excel

Modalités d'activation pour un service de flexibilités locales SANS réservation de capacité



Les Ordres d'Activation seront transmis par API* ou mail en dernier recours



* Format décrit en annexe du modèle de contrat.

** Disponible prochainement, spécifications dans l'annexe 3 du modèle de contrat

Contrôle du réalisé

Enedis contrôle l'activation pour chaque pas 15 minutes à partir des données de comptage issues des compteurs GRD

Enedis propose plusieurs méthodes de contrôle du réalisé, déjà mises en œuvre dans les mécanismes nationaux et des méthodes additionnelles

Les méthodes proposées dépendent :

- Du type de site (soutirage, injection ou mixte)
- Le cas échéant du niveau de raccordement (BT sup 36 kVA et HTA, BT inf 36 kVA)
- Du nombre de sites (panels > 500 sites)

Le choix de la méthode de contrôle du réalisé pour chaque site est à la main des acteurs.

Sites de soutirage	Méthode du rectangle simple * Méthode par prévision Méthode par historique de consommation <u>Méthode des k plus proches voisins historiques</u> <u>Méthode des panels</u> (>500 sites) *
Sites d'injection	Méthode du rectangle simple Méthode par prévision <u>Méthode pour les sites éolien/PV (trapèze ou k plus proches voisins géographiques)</u> *
Sites mixtes	Méthode du rectangle simple * Méthode par prévision

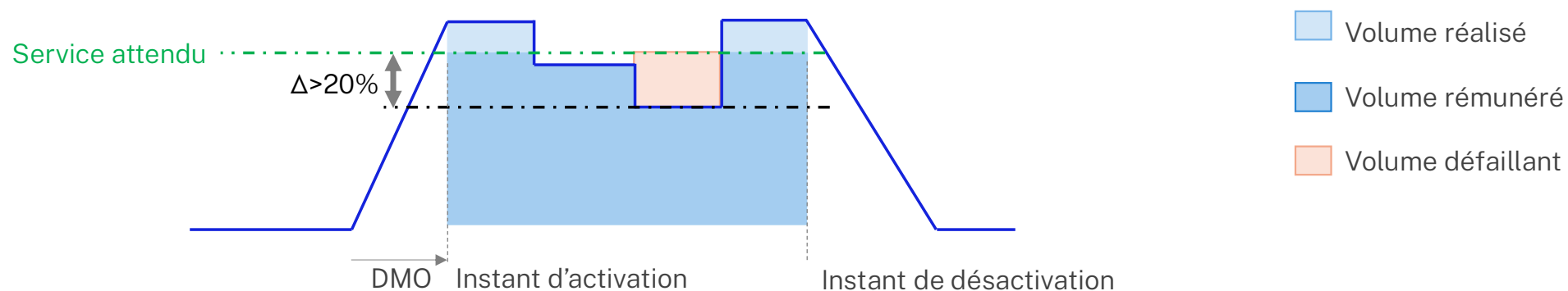
* A défaut de précision de la part de l'acteur, la méthode par défaut sera appliquée :

- Panels pour les sites de soutirage BT inf36
- Trapèze ou k plus proches voisins géographiques Kppv pour les sites éolien/PV
- Rectangle simple pour tous les autres sites

Contrôle du réalisé

À partir de 20% d'écart en deçà de la puissance attendue, alors le service est considéré défaillant et exposé au paiement d'une pénalité.

A contrario il n'y a pas de limite haute à la puissance du service activé lors de d'activation.
La rémunération versée par Enedis est plafonnée au service demandé même si le réalisé est plus élevé.



Correction des bilans de Responsable d'Équilibre & Versement Fournisseur pour les sites de soutirage

Les modalités contractuelles intègrent, dans des modalités similaires aux mécanismes nationaux :

- La **correction des bilans de Responsable d'Équilibre** en application des Règles RE approuvées par la CRE
- Le **versement** dû par l'acteur de flexibilité au fournisseur d'électricité des sites de soutirage, dans le cas des effacements de consommation (et dans ce cas uniquement)
 - Dans le cas des sites relevant du **Modèle régulé**, Enedis mettra en œuvre le versement en utilisant le barème existant dans les règles NEBCO ([lien](#))

Site	Modalités de correction du périmètre RE	Modèle de versement fournisseur pour les effacements de consommation
Injection	Correction agrégée à maille RE	Sans objet
Soutirage télérelevé CU ou inf 36 Soutirage profilé	Correction agrégée à maille RE	Modèle Régulé ou Modèle Contractuel
Soutirage télérelevé CARD-S et sup 36	Correction unitaire de la courbe de charge	Modèle Corrigé



Il incombe aux acteurs de flexibilité de prendre en compte ce versement dans leurs offres

Article 175 de la Loi de finance 2025 (sites d'injection)

Le présent appel d'offres entre dans le cadre des services de flexibilités locales mentionnés à l'[article L.322-9 du code de l'énergie](#)

A ce titre, les sites [d'injection](#) participant à la fourniture du service et bénéficiant d'un contrat [d'obligation d'achat](#) ou de [complément de rémunération](#) se verront appliquer les dispositions des III. et IV.B de l'[Article 175 de la loi de Finance 2025](#) :

La production rémunérée au titre du contrat OA ou CR inclut le volume d'électricité résultant de la correction d'un écart du périmètre d'équilibre, lié à la participation de l'installation aux services de flexibilité mentionnés à l'article L. 322-9 du code de l'énergie

En application de l'[arrêté du 8 septembre 2025](#), Enedis transmettra à EDF OA (ou autre acheteur obligé) les données de production corrigées des volumes activés. Ces données seront prises en compte dans la régularisation annuelle des contrats OA ou CR à partir de 2027.

Un cadre expérimental sur quelques départements dès 2026

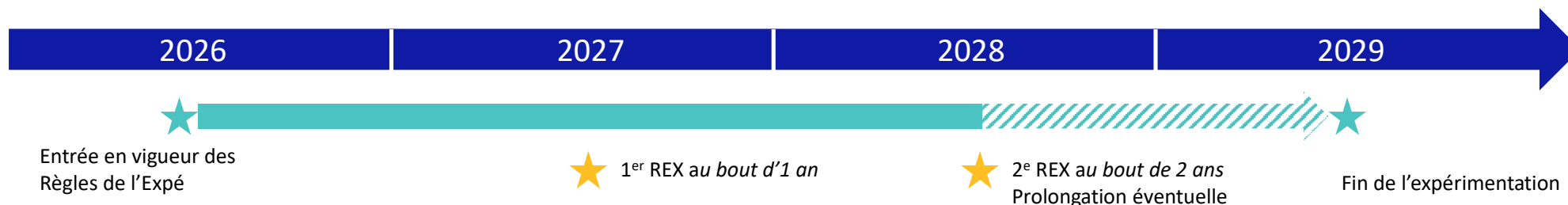
Appel d'offres Flexibilités Locales S1 2026

ENEDIS

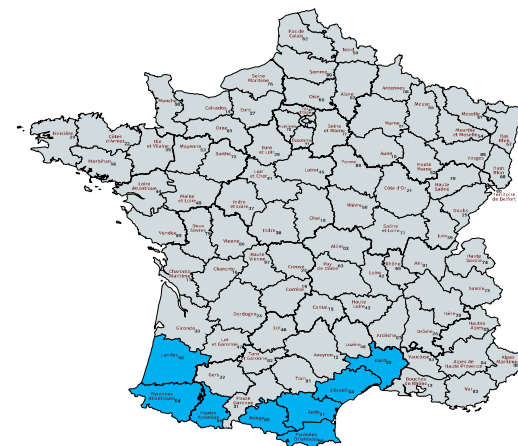


Articulation de cet appel d'offres avec l'expérimentation d'un portail commun RTE-Enedis

Enedis et RTE prévoient de lancer au cours de l'été 2026 et pour une durée de 2 à 3 ans une **expérimentation de portail commun** pour l'appel au marché pour des services de flexibilités locales



Cette **expérimentation** concernera un **périmètre délimité** dans le sud-ouest de la France : les besoins de flexibilité d'Enedis sur les Directions Régionales Languedoc-Roussillon et Pyrénées-Landes s'appuieront sur ce portail expérimental et ne sont pas inclus dans l'AO.



Séquence questions

Appel d'offres Flexibilités Locales S1 2026

ENEDIS



Merci pour votre participation



30 mars 2026

Conférence de
lancement de
l'Appel d'Offres

Jusqu'au 4 mai 2026

vous pouvez envoyer vos questions à :



dct-flexibilites-ras@enedis.fr

*NB : Sauf demande contraire, les réponses
peuvent être rendues publiques*

Jusqu'au 8 juin 2026

Envoi des réponses à l'Appel d'Offres à :



dct-flexibilites-ras@enedis.fr



8 juin 2026

Clôture de
l'Appel d'Offres



Direction Clients et Territoires
Pôle Transition Énergétique
Département Accès au Marché

dct-flexibilites-ras@enedis.fr

ENEDIS